



COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE-THANN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2023
SEANCE ORDINAIRE
COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS**

sous la présidence de Monsieur Bruno LEHMANN

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 h 00.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux Conseillers le vendredi 03 février 2023.

Présents : M. le Maire Bruno LEHMANN, M. l'Adjoint Michel SCHMITT, Mmes les Adjointes Mme Laurence WEISS et Marie-Paule MORIN, Mmes les Conseillères et MM. les Conseillers, Sébastien KRUGLER, Dominique LAGEL, Marie LOEFFEL, Blanche EDEL, Régine GRIENEISEN, Claudia ROELLINGER, M. Patrick WEISS, Fabienne FUCHS, Emmanuel HIRTH, Katia ZIEGLER-GAERTNER et Yannick ZIEGLER.

Secrétaire de séance : M. Michel SCHMITT assisté par Mme Julie BUCHELÉ (secrétaire de Mairie).

Ordre du jour :

1. **DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
2. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.11.2022**
3. **REMBOURSEMENT DE FRAIS**
4. **RAPPORTS DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS**
5. **DIVERS**

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Michel SCHMITT assisté par Mme Julie BUCHELÉ (secrétaire de Mairie) sont désignés secrétaires de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire et procède au vote. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents**, décide de rembourser 29.52 € TTC à Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN pour l'achat de produits cosmétiques pour les cadeaux de Noël des aînés de SCHWEIGHOUSE-THANN, résidant en maison de retraite. Ce remboursement sera imputé à l'article 623.

4. RAPPORTS DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

4.1 – Rapports de réunions et événements

4.2 – Rapports de commissions

5. DIVERS

Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, Monsieur le Maire lève la séance à 22h25.

Schweighouse-Thann, le 13 février 2023

Bruno LEHMANN, Maire

Affiché le : 14.02.2023

Retiré le :